

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°CP2025- 11/4/17 DOSSIER N°7086	POLE UNIVERSITAIRE DE GUÉRET - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2025
--	--

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avaient donné pouvoir :

Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

OBJET : POLE UNIVERSITAIRE DE GUÉRET - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2025



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération n°CP2023-04/3/16 du 28 avril 2023 portant renouvellement de la convention de mise à disposition de l'ensemble des biens mobiliers et immeubles du campus universitaire de Guéret à l'Université de Limoges ;

VU la délibération n°CP 2023-09/4/38 du 29 septembre 2023 portant sur la mise en place d'une convention de partenariat relative à la subvention annuelle de fonctionnement dans le cadre de la mise à disposition du bâtiment – rue Marc Purat à GUÉRET et d'une convention de partenariat relative à l'implantation d'un

département d'IUT Carrières Sociales sur le Campus Universitaire de GUÉRET ;

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2025-11/4/17 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,



Décide :

- d'attribuer les subventions suivantes à l'Université de LIMOGES :
 - **63 000 euros** pour la contribution au fonctionnement du site (entretien, viabilisation,etc.) ;
 - **15 000 euros** pour le fonctionnement de la formation DUT Carrières Sociales sur le campus Jules FERRY de GUÉRET ;
- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les documents afférents à ce dossier.

Dit que les sommes nécessaires seront prélevées au chapitre 65 – Article 657382 – Fonction 23.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET